



ma ville, j'y crois !



Comité des Citoyens  
montreuillois

Montreuil, le 12 juillet 2016

## **Le vœu contre Linky du groupe Ma Ville j'y Crois piétiné par le maire de Montreuil**

**Lors du Conseil municipal du 6 juillet 2016, au lieu de donner la parole aux élus du groupe Ma Ville j'y Crois ! de Montreuil pour la présentation du « *Voeu de refus du Linky* » sur le bureau du maire depuis un mois, Patrice Bessac a sorti de son chapeau une « Déclaration » sans valeur juridique, qui ne l'engage à rien, et dont il a imposé le vote avant même la présentation du vœu ! En agissant ainsi, Patrice Bessac piétine aussi les 4600 personnes qui ont déjà signé les pétitions lui demandant de délibérer pour refuser le Linky à Montreuil.**

Patrice Bessac a fait adopter par le conseil municipal une « *Déclaration de la majorité municipale au sujet de l'installation des compteurs Linky* », qui n'a été distribuée à l'ensemble des élus que deux heures après le début du conseil.

En fin de séance, à minuit, profitant de l'effet surprise, son 1<sup>er</sup> adjoint Ibrahim Dufriche en a donné lecture, sans que les participants et spectateurs ne comprennent ce qui se passe. Le groupe PS a prétendu que la ville ne pourrait agir contre l'installation de ces compteurs. Patrice Bessac a fait adopter sa déclaration à l'unanimité, avant de donner enfin la parole à Olga Ruiz, élue du groupe Ma Ville j'y Crois !, pour la présentation du vœu de refus du Linky, qui a vivement dénoncé le procédé malhonnête utilisé par le maire pour saboter ce vœu. Des discussions et de la confusion ont eu lieu dans les rangs de la majorité. Le maire a ensuite mis ce vœu aux voix, mais sans faire le décompte des votes, occultant ainsi le vote POUR d'élus-es de sa majorité. Il a déclaré que le vœu était rejeté, sans tenir compte des protestations des élus-es du groupe Ma Ville j'y Crois.

Cette méthode scandaleuse démontre, une fois de plus, la curieuse conception de la démocratie qu'a Patrice Bessac.

Les spectateurs, relégués au balcon de la salle des fêtes, et ceux qui ont suivi le Conseil municipal sur TVM-Est parisien ou Internet ont été écoeurés par cette manipulation.

Nous, élus-es du groupe Ma Ville J'y Crois !, rappelons que les compteurs électriques appartiennent à la ville, qu'ERDF (renommée ENEDIS) a reconnu que le Linky cause des incendies et que les risques ne sont pas couverts par les assurances. De plus, l'enregistrement, la transmission des consommations en temps réel et la revente de ces données portent atteinte à la vie privée. Les raisons de refuser le Linky sont nombreuses et détaillées dans notre vœu, mis en ligne :

<https://fr-fr.facebook.com/montreuilmavillejycrois/>

Nous appelons Patrice Bessac à rejoindre les 212 communes qui ont déjà refusé le Linky, parmi lesquelles nos voisines de Bagnolet (vœu du 8 avril 2016), Bondy (arrêté du 22 juin 2016) et Fontenay-sous-Bois (le 23 juin 2016).

Nous invitons les Montreuillois à être très vigilants, dès cet été pour éviter que certains d'entre nous se retrouvent avec un Linky installé en leur absence pendant les congés estivaux. En effet, la pose de 53 667 Linky est annoncée sur Montreuil à partir de janvier 2017, mais l'expérience dans d'autres villes montre que le déploiement est fréquemment anticipé de six mois.

En n'adoptant pas le vœu de refus du Linky proposé par le groupe Ma Ville J'y Crois ! et en faisant voter sa déclaration, sans valeur légale, dans laquelle il prétend « *mener un dialogue exigeant avec les gestionnaires de réseau, et autorités compétentes, afin d'obtenir la transparence et les informations les plus claires pour les habitants* », M. Bessac ne protège aucunement les Montreuillois contre ces installations intempestives (environ 40% des compteurs, situés à l'extérieur des logements, sont accessibles 24h/24).

**Au service de l'intérêt général, nous, élus-es de Ma Ville J'y Crois !, soutenons les Montreuillois-es qui refusent le Linky.**

**Nous appelons les habitants à signer la pétition du Comité des Citoyens Montreuillois demandant à P. Bessac de refuser l'installation du Linky à Montreuil, qui a déjà recueilli plus de 4.000 signatures :**

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/linky-ce-sera-etat-urgence-permane-1137.html>

Comité des Citoyens Montreuillois

45 rue du capitaine Dreyfus - 93100 Montreuil - Tel : 01 49 88 72 40 – Mail : [ccmontreuillois2@gmail.com](mailto:ccmontreuillois2@gmail.com)

ou retrouvez-nous sur le site internet : [www.cmontreuillois.fr](http://www.cmontreuillois.fr)



Comité Montreuillois (CCM)